



La soupe au caillou

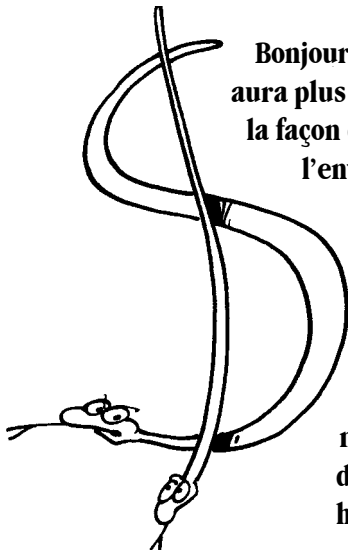
Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

1^{er} mai 2003

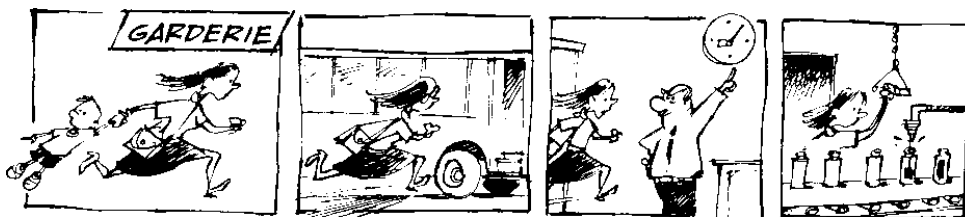
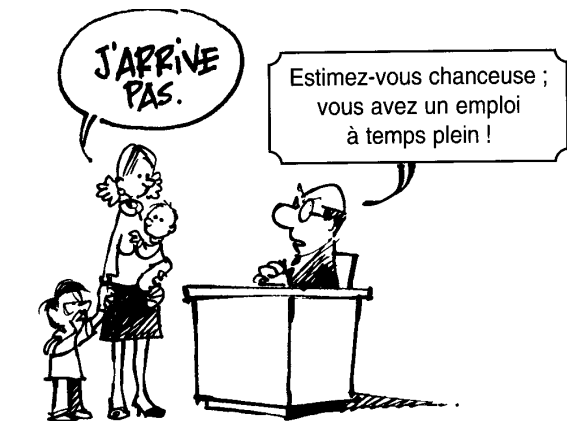
Par l'équipe du Collectif

Numéro 131

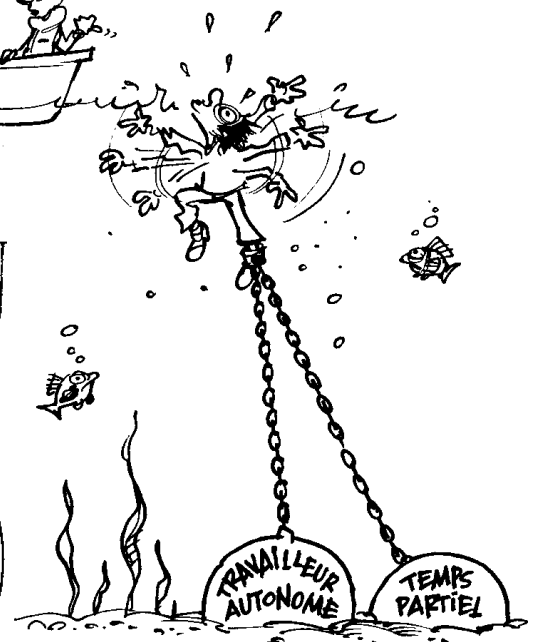
Humeurs et humour

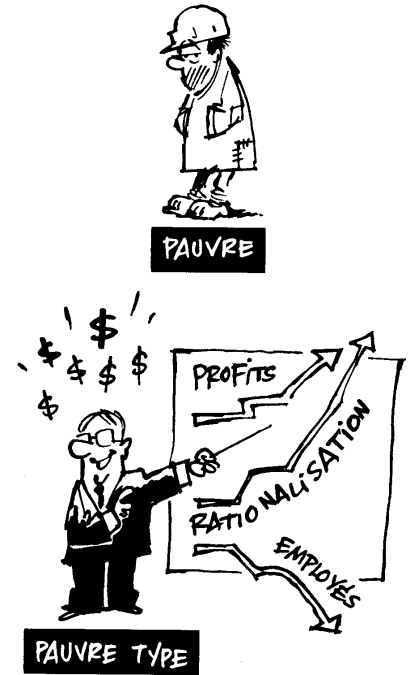
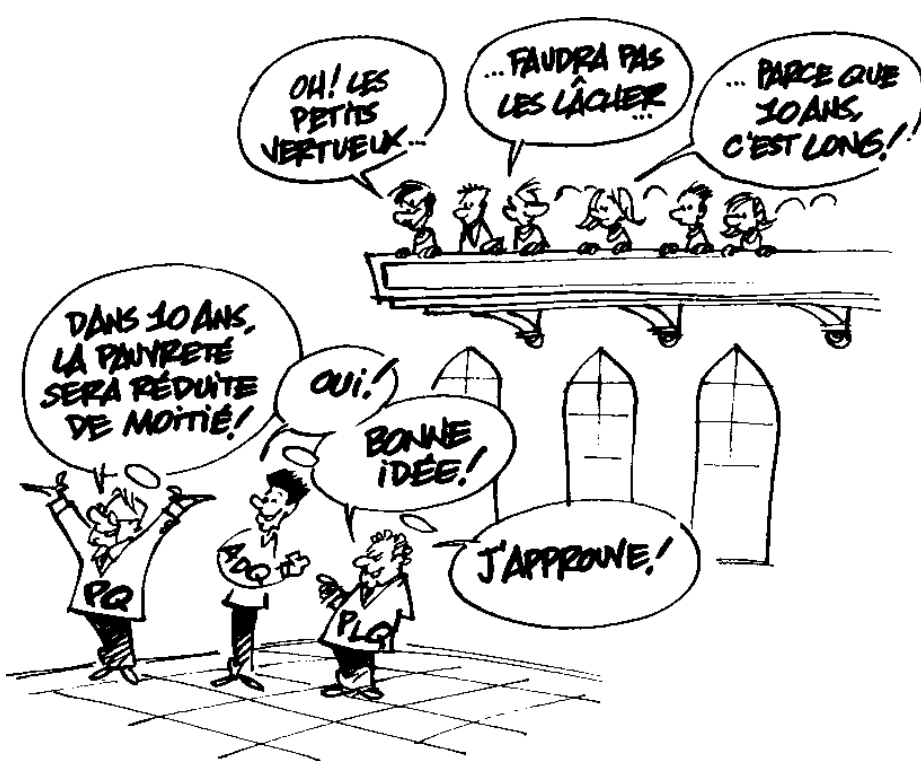


Bonjour tout le monde ! Au surlendemain de la nomination d'un cabinet où la pensée néolibérale aura plus que sa place et où les intentions du premier ministre laissent beaucoup à préciser sur la façon d'aborder la pauvreté, l'habitation, la condition des femmes, l'action communautaire, l'environnement... et les finances publiques, il nous a semblé qu'un petit coup d'humour nous ferait du bien en riposte aux humeurs minceur du gouvernement entrant. Belle occasion, en ce premier mai 2003, pour souligner une nouvelle publication de la CSN intitulée «Pour vivre comme tout le monde. Jeter les bases d'une société sans pauvreté». On y présente diverses données sur la pauvreté, dont la pauvreté au travail, avec des témoignages syndicaux. On y mentionne le travail citoyen des dernières années en vue de jeter les bases d'un Québec sans pauvreté et on y propose des moyens d'action. Tout ça avec de magnifiques illustrations de Boris, le quel nous a permis de les reproduire en ces pages. Voici donc la première Soupe au caillou - BD de notre histoire. C'est pas parce que c'est pas drôle qu'il faut pas en rire...



Le problème, avec les pauvres, c'est qu'ils ne savent pas s'organiser...

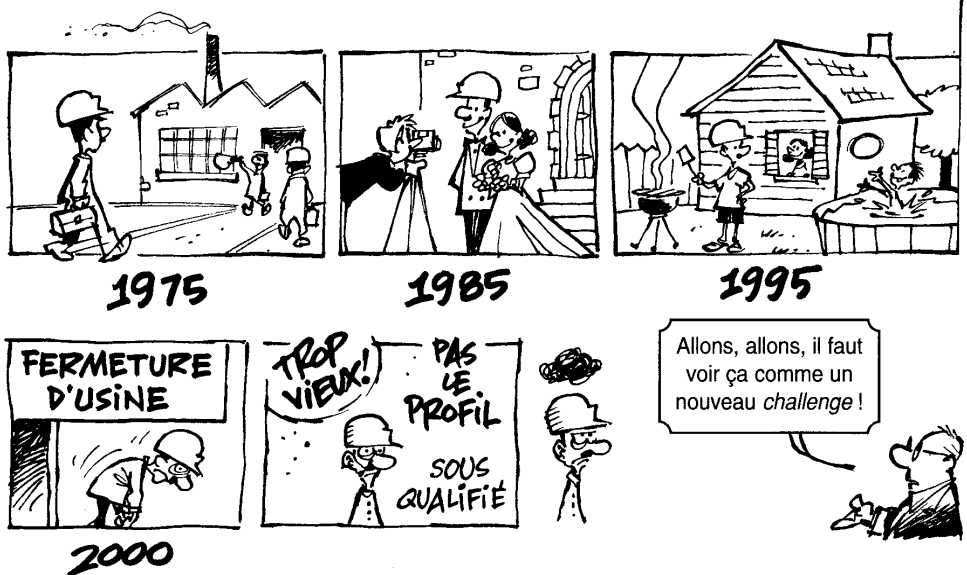




On peut se procurer la brochure à la librairie de la CSN-Service de la documentation, 1601 de Lorimier, Montréal, H2K 4M5, ou en communiquant avec Lucie Courtemanche, 514-598-2151, télécopie 514-598-2029.

Quelques inexactitudes à rectifier

Pour celles et ceux qui se la procureront, quand la brochure présente la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, elle reprend quelques inexactitudes portées par le langage ministériel. Attention, la loi ne prévoit pas de réduire la pauvreté de moitié en dix ans, mais s'engage à ce que le Québec figure en dix ans au rang des sociétés industrialisées où il y a le moins de pauvreté. Attention, la loi ne prévoit pas l'instauration d'un revenu de solidarité, mais de fixer des cibles de revenu minimal à atteindre et de déterminer les moyens pour les atteindre. Par contre l'énoncé de politique publié en juin 2002 tenait effectivement les propos en question, qui ont été souvent repris par les porte-parole ministériels.



Les dessins sont une gracieuseté de Boris



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca
 Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

www.pauvrete.qc.ca